

D'un côté, des syndicats qui agitent le chiffon noir de la sous-traitance dans le but de susciter la crainte des personnels, à des fins purement électoralistes ; de l'autre, une Direction qui distille des informations incomplètes, sans divulguer ses réelles intentions, mais de nature à susciter, de manière irresponsable, des crispations sociales.

A qui profite le crime et qui devons-nous croire ?

En attendant, nos salaires stagnent, nos carrières, aussi et nos avantages sociaux reculent, année après année. La CFTC ne souhaite pas prendre part à cette tentative de diversion musclée ; elle ne s'engagera dans l'action, qu'après avoir vérifié la véracité des données et des informations diffusées.

Alors posons-nous une seule et vraie question !

L'adhésion à un mouvement doit-il se faire sous la menace psychologique et la crainte de représailles physiques ? Ces méthodes d'intimidation ne sont pas dignes, de la part de ceux qui se prétendent être des représentants du personnel.

La CFTC dénonce ces comportements mafieux sur lesquels elle s'est, à de nombreuses fois, exprimée. Nous exigeons que la Direction prenne ses responsabilités en veillant à assurer la sécurité morale et physique de ses salariés, dans l'enceinte des locaux de l'entreprise ; sans cela, cette dernière s'expose à des poursuites judiciaires, en cas de faits graves sur des personnes auxquelles elle est en devoir d'assurer des conditions de travail, dignes, respectueuses et sans risque psychosocial.

A tous les agents qui souhaitent agir en leur âme et conscience, sous le joug d'aucune pression ni d'aucune menace, nous disons :

Vous pouvez changer le cours des choses, à travers les élections professionnelles des 7, 8 et 9 novembre 2011, en votant pour vos nouveaux candidats CFTC qui sont la seule vraie PISTE à emprunter pour disposer de représentants, qui privilégieront, avant toute autre chose, la défense de vos droits ainsi que l'avenir de vos acquis sociaux.

Ensemble nous gagnerons !

